Communauté de Communes des Sucs

Compte rendu du Conseil Communautaire

Du jeudi 6 Avril 2023

à 19h45

Salle à la salle polyvalente de Saint-Julien-du-Pinet

L'an deux mille vingt trois, le jeudi 06 avril à 19h45, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sucs dûment convoqué s'est réuni à Saint-Julien-du-Pinet sous la Présidence de Monsieur Daniel FAVIER**.**
Date de convocation du Conseil Communautaire : le 27 mars 2023.

PRESENTS :
Mme Sandrine ARIES, Mr Pierre ASTOR, Mr Jean-Paul AULAGNIER, Mme Evelyne BAYET, Mr Jean-Pierre CHAPUIS, Mme Andrée COTTE, Mr André DEFOUR, Mr Eric DUBOUCHET, Mme Nadine DUFOUR, Mr Daniel FAVIER, Mr Alain FOURNIER, Mme Amanda GERENTES, Mme Patricia GOUDARD, Mme Isabelle LEGRAND, Mme Huguette LIOGIER, Mr Pierre LIOGIER, Mr Alain LUTZ, Mme Véronique MERLE, Mr André PERRIER, Mme Maryse RIBEYRON, Mr Victor SABATIER, Mme Josiane SUC.

EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR :
Mr Jean-Paul ROCHE donne pouvoir à Mr Victor SABATIER

ABSENTE Excusée : Mme Marie-Hélène PEYRAGROSSE

ABSENTS :
Mme Philomène FAURE
Mme Sophie MOUNIER,
Mr Patrick PETRE
Mme Marie-Pierre SAHUC,

Secrétaire de séance : Mme Amanda GERENTES

****

Approbation du compte rendu de la séance précédente

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance précédente.*

Coeur des Sucs : présentation du film de promotion du site aux conseillers communautaires

Madame Evelyne BAYET présente la vidéo promotionnelle du site aux élus communautaires.

- *Le Conseil Communautaire a pris connaissance du film qui sera diffusé sur le site Cœur des Sucs, sur le site de la CC des Sucs, sur Facebook et dans les salles de cinéma du territoire.*

Comptes administratifs 2022

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les comptes administratifs du budget principal, du budget annexe centre aquatique, du budget annexe ZA des Sucs, du budget annexe AT du Meygal et du budget annexe SPANC.*

Budgets Primitifs 2023

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.
Monsieur Daniel FAVIER souligne l'effort financier de la CCDS pour les écoles dans le budget 2023.
Monsieur Pierre LIOGIER pense que la prévision sur les recettes des services du centre aquatique est très prudente.
Monsieur Pierre ASTOR trouve que la CCDS est plutôt bien gérée et que le recours à l'emprunt n'est donc pas nécessaire.

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER est d'accord avec Monsieur Pierre ASTOR mais cela n'empêche pas de continuer à être rigoureux.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, délibère favorablement sur l'affectation des résultats 2022 du budget principal et des budgets annexes centre aquatique, ZA des Sucs, AT du Meygal et SPANC aux budgets primitifs 2023 desdits budgets.*

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*
- vote les budgets primitifs 2023 du budget principal, du budget annexe Centre Aquatique, du budget annexe ZA des Sucs, du budget annexe « Atelier du Meygal » et du budget annexe SPANC ;
- autorise M. Le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à compter du 1er janvier 2023 (nouveauté nomenclature comptable M57) ;
- fixe les taux de la TFB à 0,4 %, de la TFNB à 3,69%, de la taxe d'habitation à 8,77 et de la CFE à 28,88%, soit sans changement par rapport à 2022 ;
- fixe le taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 12.75%, soit sans changement par rapport à 2022 ;
- approuve les montants des attributions de compensation 2023 ;
- approuve la reconduction d'une enveloppe annuelle plafond de 10 000 € à prévoir en provision au budget 2023 pour le versement du CI dans le cadre du RIFSEEP;
- autorise M. Le Président à verser les indemnités compensatrices Famille aux communes en 3 termes en avril, juillet et octobre en application des montants fixés par délibération du 08/12/2022.

Ressources Humaines

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER fait part des recrutements en cours, suite aux décisions du dernier Conseil Communautaire. Il présente le dossier, notamment les nominations prévues sur le centre aquatique.
A une demande de Monsieur Pierre ASTOR, il est précisé qu'ils seront nommés sur un grade de catégorie C.
S'agissant du contrat du PIJ, Madame Amanda GERENTES précise qu'il s'agit d'un agent « hors les murs » qui a un très bon contact avec les jeunes.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*
- autorise M. Le Président à lancer la procédure de titularisation pour les maîtres nageurs du centre aquatique intercommunal l'O' des Sucs ;
- est informé du renouvellement des CDD pour les autres agents du centre aquatique intercommunal l'O' des Sucs ;
- est informé du renouvellement CDD d'un agent du PIJ ;
- est informé du renouvellement CDD de l'agent chargé du gardiennage de l'Aire d'Accueil Gens du Voyage ;
- est informé du recours à des saisonniers en juillet-août 2023 pour l'accueil passerelle himalayenne.

Dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises CCDS-Département Haute-Loire

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le dispositif présenté et autorise M. Le Président ou son représentant à signer la convention et tout document se rapportant à sa mise en œuvre.*

FIL CCDS

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*
- approuve l'attribution des subventions présentées à la SAS Les Bacchus des Sucs et à la brasserie des Abeille ;
- autorise leurs versements selon le règlement intérieur du dispositif ;
- autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de ces subventions.

ZA Marteveille : projet JF Chambert

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.
Monsieur Pierre ASTOR demande des explications sur le nettoyage/plateformage des lots.
Monsieur Eric DUBOUCHET répond que la parcelle 913 plateformée est stable.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*
- approuve la vente de deux lots, selon les conditions présentées ;
- autorise M. Le Président ou son représentant à mandater l'étude notariale de Maître SANIAL ;
- autorise M. Le Président ou son représentant à signer l'acte de vente correspondant et tout document se rapportant à sa mise en œuvre.

ZA Marteveille : projet société LOC MARGOTS

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*
- approuve le projet d'installation selon les conditions présentées ;
- approuve la vente du lot n° 4 de la ZA Marteveille à la SCI J3M représentée par M. MOULIN Jean-Michel, au prix de 12 € HT/m² ;
- autorise M. Le Président ou son représentant à mandater l'étude notariale de Maître SANIAL ;
- autorise M. Le Président ou son représentant à signer l'acte de vente correspondant et tout document se rapportant à sa mise en œuvre.

Aménagement sécurisé des accès passerelle himalayenne

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*
- valide les marchés avec l'entreprise MOULIN SAS (300 656,50 € HT) et ASP (141 682,86 € HT) ;
- autorise M. Le Président ou son représentant à signer les marchés et tout document se rapportant à ces derniers et à leur mise en œuvre.

Plan de financement prévisionnel projet passerelle himalayenne

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.
Monsieur Alain FOURNIER souligne la très bonne initiative de Monsieur le Sous-Préfet de mettre les gens autour de la table pour avancer dans ce dossier.
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER confirme le rôle positif de l'État, ainsi que celui des élus qui se sont beaucoup impliqués dans ce dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,valide le plan de financement prévisionnel présenté, sollicite les différents partenaires financiers, autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce dossier et à sa mise en œuvre.*

Nouveaux horaires des Bureaux d'Information Touristique

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.
Monsieur Pierre ASTOR fait remarquer l'accueil sympathique au clocher de Lapte.
Il est précisé par Monsieur André DEFOUR qu'il s'agit d'une association.
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER dit qu'effectivement, on pourrait mettre des agents d'accueil sur beaucoup d'autres sites, ce qui sera compliqué pour le prochain été. Mais on pourrait le réfléchir pour 2024.
Monsieur André PERRIER rappelle l'importance de liens soutenus à avoir avec les prestataires, ce qui ne peut être que bénéfique pour les retombées en terme de taxe de séjour notamment.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide les propositions d'ouverture présentées et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de ces nouveaux horaires.*

Convention – Action de promotion avec la MDDT

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier. Il rappelle que l'Office de Tourisme est présent au Forum du Tourisme à Lyon et à celui de à Saint-Paulien.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide l'opération de promotion présentée et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette opération et à sa mise en œuvre.*

Système de réservation Open System

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide l'intégration d'Open System sur le site Internet de l'office de tourisme et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à sa mise en oeuvre.*

FART (fond d'aide à la rénovation thermique des bâtiments privés)

Madame Maryse RIBEYRON présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la prolongation du dispositif FART sur l'année 2023 et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette prolongation et à sa mise en œuvre.*

Dossiers FART

Madame Maryse RIBEYRON présente le dossier.
Madame Sandrine ARIES questionne sur le fait qu'il n'y ait pas d'autres dossiers sur d'autres communes.
Madame Maryse RIBEYRON précise que les demandes peuvent venir de toutes les communes.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte de l'attribution des subventions par décision du Bureau, sur délégation du Conseil Communautaire, pour les deux dossiers présentés.*

Point Information Jeunesse

Madame Amanda GERENTES présente le dossier. Elle rappelle que c'est un guichet unique au bénéfice des Jeunes de 12 à 24 ans. S'agissant des lieux, rien n'est acté mais elle informe les élus de cette problématique de locaux.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte du bilan d'activité 2022 du PIJ et de la problématique de ses locaux.*

École de musique : demande de subvention 2023 Association « Piccolo Saxo et Cie »

Madame Amanda GERENTES présente le dossier et explique en détail le rôle de Piccolo saxo. Elle précise notamment la croissance des demandes d'aides financières par des familles qui ont des difficultés à payer les frais de l'Ecole de Musique.
Monsieur Pierre ASTOR questionne sur le fait qu'il n'y aurait plus de CHAM sur un collège. Il évoque ainsi le projet DEMOS qui pourrait pallier à cette absence de CHAM.

Madame Amanda GERENTES dit que le Directeur du collège de Retournac avait de nombreuses difficultés à monter cette CHAM. Il s'agit de sa décision et non pas celle de la CCDS. Ils organiseront néanmoins d'autres dispositifs.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, attribue une subvention de 5 100 € à l'association Piccolo Saxo au titre de l'année 2023.*

Affaires diverses

Madame Amanda GERENTES informe que la Maison France Service multi-sites va se mettre en place et ouvrir début mai prochain.
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER informe que le salon départemental des maires aura lieu le 16 juin 2023 et que les personnes intéressées peuvent se faire connaître pour éventuellement organiser un car.